



Protection des biens et des personnes

Par **bertno**, le **29/01/2010 à 03:33**

Bonjour,rnrnJe suis agent de sécurité dans une société privée et je voudrai savoir à quoi correspondent les biens dans la protection des biens, idem pour les personnes.

Par **Tisuisse**, le **29/01/2010 à 08:40**

Bonjour,rnrnLes réponses sont très simples :rn- les personnes : c'est vous, c'est moi, ce sont les membres de votre famille, vos voisins, vos amis etc.rn- les biens : c'est la maison et tout ce qu'elle contient, les objets, les récoltes d'un agriculteur, le bétail de l'éleveur, les machines-outils, les matières premières et les produits finis d'une entreprise, etc.rnrnVoyez ! c'est simple, non ?